

VILLE & DEVELOPPEMENT DURABLE

Reproduction du texte figurant sur le site : <http://viventlesfemmes.typepad.fr/>

RAPPORT BRUNDTLAND

Résumé du chapitre 9

Le défi urbain

De nos jours, presque la moitié de la population vit dans des agglomérations urbaines, petites villes ou mégapoles immenses. L'habitat urbain a connu une croissance fulgurante depuis les années 1950 ; la population des villes a triplé. Elle a été multipliée par deux dans les régions les plus développées, et par quatre dans les pays peu développés.

Le problème réside dans le fait que nombre de ces villes ont grandi au-delà des projections et des capacités d'accueils qu'elles étaient en mesure de fournir. La Commission a donc donné l'alerte sur la véritable crise urbaine que traversent de nombreux pays, tant développés qu'en développement. Il est donc nécessaire de repenser les politiques d'urbanisme et d'accroître les capacités de créer et de gérer ces infrastructures urbaines. L'analyse du défi urbain doit donc se faire à deux niveaux : la crise urbaine du Tiers Monde et la situation des villes dans les pays industriels.

• La crise urbaine dans le Tiers Monde :

La Commission dresse un constat de la situation : « peu d'administrations urbaines des pays en développement disposent des pouvoirs, des ressources et du personnel spécialisé indispensables pour fournir à une population en pleine croissance les terrains, les services et les facilités nécessaires une vie dans la dignité humaine. » D'où de nombreux problèmes dus à des occupations irrégulières de terrains non aménagés comme une surpopulation croissante et des maladies atteignant un statut endémique dans ces milieux insalubres.

Les pressions exercées par la croissance démographique sur les infrastructures ont dégradé le tissu urbain. Non renouvelé il n'est pas non plus agrandi. De plus une forte proportion de la population urbaine ne dispose pas « d'adduction d'eau, ni d'égout, ni de routes ». Cela entraîne des failles d'hygiène et la multiplication de certaines maladies comme les maladies respiratoires aiguës, la tuberculose, les parasites intestinaux » et toutes celles entraînées par la consommation d'une eau insalubre.

Les effets sur la santé de l'homme ne sont pas les seuls, ces développements urbains incontrôlés ont également eut des influences néfastes sur l'environnement et l'économie des agglomérations. En effet, la rareté des logements entraîne la hausse de leurs prix, la multiplication des besoins cause la faiblesse de renouvellement des infrastructures. Les routes, les systèmes d'évacuation ne sont plus adaptés aux pressions auxquels ils sont soumis.

Ainsi, la Commission considère qu'il est primordial de faire des préoccupations urbaines, un point majeur des politiques nationales des pays en développement.

• La situation des villes dans les pays industriels.

La Commission est consciente du fait que les pays en développement ne sont pas les seuls à souffrir de cette augmentation sans précédent du taux d'urbanisation. En effet nombre de villes des pays développés sont confrontées « à la dégradation de leurs infrastructures et à celle de l'environnement, au dépérissement du centre des villes et à l'effondrement des quartiers ». Les infrastructures vieillissantes doivent être renouvelées, et les problèmes d'emploi et de chômage enferment une partie de la population dans des ghettos modernes. Cependant, contrairement aux pays en développement, les pays développés disposent de plus de moyens pour faire de ces réorganisations urbaines des politiques nationales.

Ainsi, certains pays ont selon les observations de la Commission déjà renversé la tendance ou sont en passe de le faire. Les moyens les plus efficaces mis en avant sont la coopération entre le secteur public et le secteur privé, les investissements important en personnel, en institutions et en innovations technologiques.

Pour la Commission, il s'agit donc véritablement d'un défi urbain à relever pour les pays en développement. Ce défi pour être réusit doit mettre en place différentes pratiques de concert : à la fois l'édification de stratégies urbaines nationales, mais aussi le renforcement des initiatives locales, l'implication des citoyens dans les choix et dans les évolutions et enfin la mise en place de services en faveur des pauvres.

• Les stratégies urbaines nationales :

La Commission relève que la plupart des efforts déployés par les gouvernements centraux pour équilibrer le développement urbain ont été à la fois coûteux et inefficaces. Les politiques « *macroéconomiques, sociales et sectorielles ont souvent été directement opposées à la politique de décentralisation* ». Tandis que d'un coté les gouvernements incitaient à désengorger les zones urbaines, ils établissaient des politiques centralisant les prises de décisions, les aides, les subventions, les accès aux transports et au travail dans les capitales.

D'où l'échec de ces politiques. De la même façon, les politiques agricoles et alimentaires ont aussi eu tendance à promouvoir le développement rapide des grandes villes en ne soutenant pas les petites exploitations, et en n'entretenant pas les infrastructures de transport, nécessaire au cheminement des denrées.

La Commission encourage donc au développement de plusieurs points :

- La mise en place de moyens de contrainte pour empêcher le développement d'une ville au delà de son seuil maximal ;
- La limitation des interventions sociales ou économiques qui augmentent l'attrait des villes au détriment de zones moins urbanisées,
- le « dosage » des interventions qui ne doivent avoir lieu que lorsque les avantages de la concentration urbaine diminuent,
- l'encouragement au développement de centres secondaires qui profitent à l'économie des régions qu'ils soulagent.

La Commission propose d'améliorer l'urbanisation en proposant une collaboration au niveau international. La coopération entre les pays en développement devrait permettre de partager les expériences et les effets (réussites et succès de certaines méthodes). Cela serait plus efficace et éviterait de perdre du temps en mettant en place des politiques qui ont prouvé leur efficacité. En effet, même si chaque situation est unique, « les villes d'Amérique latine, de l'ouest de l'Afrique ou du sud de l'Asie ont beaucoup de points communs ». De plus la mise en place d'un soutien international permettrait d'établir des transferts de connaissances, des partenariats, des entraides financières.

Enfin la Commission précise que le développement des zones urbaines ne peut être harmonieux s'il n'est pas envisagé comme un tout avec les zones rurales. L'environnement tient une place importante au sein de la ville et il appartient de lui rendre cette place qui a été usurpée par une croissance trop rapide et incontrôlée.

Rédigé par Victoria CHERRIER, 20 août 2007